

bulletin 1975
MOT DU PRÉSIDENT

Au cours de l'année écoulée, comme les années précédentes, le jardin Botanique du Col de Saverne a su drainer vers lui des flots de visiteurs. Ils étaient près de quatre mille, jeunes et vieux, avides d'admirer dans ce beau cadre désormais historique nos collections de plantes vivantes, indigènes et exotiques.

En dehors des visiteurs isolés divers groupements, écoles et sociétés nous ont fait l'honneur de leur visite : citons l'Association des Horticulteurs du Bas-Rhin guidée par leur sympathique président Monsieur P. Klein, ingénieur agronome, le Club Vosgien de la section de Strasbourg, la Société Française d'Orchidophilie, les préparateurs en pharmacie.

On ne peut que se réjouir de la situation privilégiée du jardin en lisière du parc National des Vosges du Nord. Loin de s'opposer, ces deux organismes sont destinés à collaborer et à se compléter harmonieusement. Deux excursions mycologiques faites en commun au Donnenbach en 1973 et 1974 se sont soldées par des résultats positifs fort encourageants. Les touristes encore sous le charme des forêts et vallées vosgiennes auront tout intérêt à terminer leur excursion par un tour au jardin où, certains jours, ils profiteront de visites guidées leur montrant richesses et originalités de nos collections. Mais le président n'a pas que des nouvelles réconfortantes à vous annoncer. Pour la deuxième fois en l'espace de quelques mois nous avons le triste privilège de faire part à nos lecteurs du décès d'un membre de notre comité. En mars 1972, on s'en souvient, l'éminent historien et président du Club Vosgien, Monsieur le professeur J. Huck nous avait quittés pour toujours. L'automne dernier, le 3 octobre 1974, à la stupéfaction de tous, Monsieur Victor Gundelwein fut terrassé par une maladie qui ne pardonne pas. Au sein de notre comité sa disparition crée une brèche difficile à combler.

Pharmacien, issu de la Faculté de Strasbourg, doué d'un penchant accusé pour les sciences naturelles, pour la Botanique en particulier, il s'est dépensé sans compter pour la cause du Jardin du Col de Saverne. Non seulement l'enrichissement des espèces exotiques et indigènes, mais aussi son aménagement, son pouvoir d'attraction, sa beauté lui tenaient à cœur. Formé par d'excellents maîtres, tels le professeur P. Lavalleye de la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, sachant profiter de l'immense savoir et de l'enthousiasme contagieux de Émile Walter, V. Gundelwein fut un excellent botaniste et, en tant que tel, il a su rendre d'inappréciables services au Jardin et, partant, à la ville de Saverne.

Ceux qui ont eu le privilège de l'aborder de près avaient vite fait de découvrir en V. Gundelwein de brillantes qualités intellectuelles; pétillant d'esprit, plein d'humour, fourmillant d'idées, agréable en société, il eut le respect de la parole donnée. Que ce fût à l'officine, au sein de notre Comité, au Conseil Municipal ou dans la vie de tous les jours, partout son avis fut pris en considération ; il fut par excellence « l'honnête homme » en qui on pouvait se confier.

Notre cher disparu fut un homme aux activités multiples ; ses qualités humaines, son savoir rivalisaient harmonieusement avec d'authentiques talents d'artiste. Car artiste il fut. Ces dons indéniables trouvèrent leur expression dans la création de toute une collection de tableaux, mais surtout dans ces délicieuses caricatures qui loin d'engendrer la tristesse, témoignent d'une technique accomplie et d'un sens d'observation peu habituel. En quelques coups de crayons il sut poser les traits de caractères d'un personnage, l'essentiel d'une scène folklorique, d'un souvenir, d'une rencontre... Sans se tromper on peut affirmer que ce fut là son domaine de prédilection qui répondait au plus profond de son être.

Polyvalent, V. Gundelwein s'intéressa à toutes les manifestations du monde

bulletin 1975

des arts, même à ses expressions les plus actuelles, le pop-art. Le promeneur trouvait-il meilleure distraction que de contempler les vitrines de sa pharmacie, reflet à la fois, d'un authentique sens artistique et d'un savoir toujours remis à jour. Et quel est celui qui ne se souviendra pas de cette charmante petite poésie, écrite en dialecte, où l'auteur expose « à sa façon » le problème de la pollution d'une si brûlante actualité.

Ayant pendant plus de cinquante années exercé l'honorable métier de pharmacien, il fut journellement en contact avec l'homme, Quoi de plus enrichissant que de recueillir de la bouche même du campagnard des hameaux les plus perdus les mille confidences sur les us et coutumes, sur les traditions séculaires, sur les vertus curatives des simples, sur ces remèdes infailibles pour conjurer le mauvais sort et autres trésors du folklore alsacien. Aussi l'exercice de la pharmacie fut-il pour beaucoup dans son attachement au terroir.

En V. Gundelwein la direction du Jardin botanique du Col de Saverne perd un homme de valeur capable d'exceller dans les disciplines les plus diverse; et nous autres membres du Comité qui avons la chance et le plaisir de travailler avec lui, nous garderons de sa puissante et charmante personnalité un souvenir ineffaçable.

Paul JAEGER
Président.

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD

Depuis plus de quinze ans, les pouvoirs publics ont engagé la lutte pour la sauvegarde de la nature en créant les réserves naturelles, puis les parcs nationaux et enfin les parcs naturels régionaux. Malgré de nombreux obstacles, les réalisations concrètes représentées par cinq parcs nationaux et treize parcs naturels régionaux en sont le juste aboutissement. Cette évolution précipitée est significative à la fois du retard de notre pays en ce domaine et de la volonté des collectivités locales et de l'État de le combler rapidement.

En France, pays à faible densité humaine, l'espace pouvait paraître, jusqu'à ces dernières années, comme surabondant, et essentiellement entretenu par les agriculteurs. La protection des paysages n'a pas, de ce fait, revêtu un caractère d'urgence. L'industrialisation d'une part, l'exode rural d'autre part, ont en quelques années, tout remis en cause et fait apparaître la fragilité de l'espace, ici suroccupé, là en voie d'abandon.

Le moment est donc venu de préserver les plus beaux sites naturels français contre la prolifération anarchique des constructions, de protéger certaines espèces animales et végétales en voie de disparition, de mettre à la disposition des citadins avides d'air pur et de détente des espaces naturels et d'apporter aux régions en déclin des moyens pour y maintenir la qualité de la vie.

Les parcs naturels régionaux arrivent donc à temps et, s'il est trop tôt pour porter un jugement sur les résultats de l'expérience, on peu en revanche affirmer qu'elle correspond à une nécessité vitale.

Pour le législateur, « le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes peut être classé en parc naturel régional lorsqu'il présente un intérêt particulier, par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, et qu'il importe de le protéger et de l'organiser » (Décret du 1^{er} mars 1967).

La similitude dans les appellations conduit parfois à ne voir en ce type de parc qu'un succédané du parc national. En fait, il s'agit bien de deux conceptions indépendantes et différentes par leur objet. Celle du parc national entend préserver la nature contre l'homme, alors que la nature devient un lieu privilégié de l'épanouissement humain dans la conception du parc naturel régional.

Treize parcs naturels régionaux existent déjà : Saint-Amand Raismes dans le Nord, Armorique, Lorraine, Forêt d'Orient en Champagne, Morvan, Brière, Vercors, Camargue, Haut-Languedoc, Vallée de la Leyre dans les Landes, Corse, Brotonne en Normandie, Pilat dans la région de Saint-Étienne.

Sept autres sont à l'étude.

Tous ont posé, et posent encore le même problème fondamental : concilier la protection du milieu rural et son ouverture aux citadins, sans freiner pour autant les activités économiques qui s'y exercent ou peuvent s'y développer. Mais, par contre, chaque parc témoigne de sa propre personnalité géographique, humaine, économique, naturelle et culturelle.

Le parc naturel régional n'est pas une réserve de faune et de flore dont l'homme serait exclu : la chasse, la pêche, certaines activités économiques y sont pratiquées ou implantées comme partout ailleurs,...

Le Parc naturel régional n'est pas davantage un musée où tout serait numéroté, et où tout serait interdit.

Le Parc naturel régional n'est pas non plus « une réserve d'indiens » où l'on montrerait des paysans, des potiers des tailleurs de pierre des bûcherons, ... aux citadins comme une attraction.

Le Parc naturel régional est une région active et peuplée, où il existe une volonté de rétablir un certain équilibre entre la croissance et la qualité.

La création d'un parc suppose, au départ, une volonté locale: le colloque de Lurs en 1967, réunissant des personnes de tous les horizons, a nettement défini cet élément de doctrine : « un parc naîtra de la volonté) consciente et éclairée des Collectivités locales, d'un véritable choix politique local sur une méthode de développement. Il ne vivra que de l'effort et de la foi des habitants et des usagers. Sinon, n'importe quelle réglementation restera lettre morte ». Par ailleurs il faut, pour le créer, que les parties prenantes approuvent les termes de la Charte constitutive qui est à la fois un programme d'aménagement et une définition des mesures de sauvegarde nécessaires.

Vouloir adhérer à un parc naturel régional, c'est donc, pour une collectivité, choisir un mode original de développement caractérisé, en tous domaines, par la recherche de la qualité.

Actuellement, le mode d'occupation de l'espace va dans le sens d'une concentration Croissante des hommes et des activités. Les conséquences immédiates de ces mouvements sont :

- d'une part, le développement anarchique des agglomérations urbaines où les conditions de vie même dans les meilleurs des cas, ne cessent de se dégrader;

- d'autre part, l'abandon progressif de vastes contrées qui, dans quelques années, seront retournées à l'état de lande ou de forêt.

Ainsi se juxtaposent, aujourd'hui, différents courants distincts et contradictoires qui pourraient être la source d'affrontement d'intérêts égoïstes et opposés: _ soit une volonté de préservation excessive transformant la région en musée réservé à une certaine élite, soit une recherche de commercialisation de

bulletin 1975

ces paysages en y aménageant des « luna-park » dans un souci de rentabilité à court terme, ou encore, une utilisation désordonnée des espaces au profit exclusif d'intérêts particuliers. il convient donc d'organiser cette mutation afin qu'elle se fasse dans l'harmonie et pour le bien de tous.

Ce label ne transforme pas du jour au lendemain le territoire qui se le voit attribuer; ce n'est qu'au fil des années que les équipements nécessaires sont mis en place, que les aménagements concertés sont exécutés et que le parc naturel régional prend son vrai visage. il s'agit là d'un travail de longue haleine reposant sur une coopération de tous et surtout sur une nécessaire solidarité « villes-campagnes » qui permettra de réaliser en commun ce que ni les ruraux seuls, ni les citadins seuls ne pourraient accomplir.

C'est donc dans cet esprit que les Conseils Généraux du Bas-Rhin et de la Moselle ont pris l'initiative, des 1968, de solliciter les crédits nécessaires pour effectuer une étude préalable permettant de définir les conditions dans lesquelles les Vosges du Nord pourraient bénéficier du label parc naturel régional, défini dans le décret du 1er mars 1967.

Le massif des Vosges du Nord s'étend sur les départements du Bas-Rhin et de la Moselle, dans un triangle VOLMUNSTER, WISSEMBOURG, SAVERNE dont la base est la frontière franco-allemande. il recouvre un territoire essentiellement forestier et agricole, d'une superficie de 120.000 ha et il intéresse une population de 82.000 habitants, regroupés dans une centaine de villages et bourgs.

Le climat assez rude et humide, apporte à cette région une certaine originalité par ses micro-climats agréables, principalement sur le rebord est. Les sols constitués essentiellement de grès rouge, avec son niveau dur et saillant de conglomérat, donnent naissance à un relief très accidenté dit « ruiniforme ». quoique les altitudes ne dépassent pas 600 mètres, le paysage est entaillé par des vallées profondes et étroites, parsemées d'étangs. Ce massif est couvert, sur plus de la moitié de sa surface, de belles forêts aux essences variées donnant aux paysages leur beauté et leur diversité.

Cette contrée présente une flore dont « la diversité contribue à la placer au rang des ensembles botaniques les plus originaux d'Europe ». La faune, si elle est variée, est caractérisée par le cerf vosgien qui a trouvé dans ce massif des conditions favorables à son développement, en particulier dans la Réserve nationale de Chasse de LA PETITE PIERRE.

Au nord et à l'est, une ceinture de ruines de châteaux médiévaux témoigne du riche passé historique et constitue un élément particulièrement attrayant. Les populations sont profondément attachées à leur patrimoine culturel, notamment au dialecte, support d'une littérature et d'un folklore populaires.

Les Vosges du Nord, avec leurs activités traditionnelles agricoles et industrielles, n'en présentent pas moins une image économique appréciable: forêts, et industries du bois, cristalleries renommées et aussi industries métallurgiques d'importance nationale à leur périphérie. Cette situation particulière et l'attachement profond des ruraux à leurs villages ont favorisé le maintien d'une population importante (70 habitants au km²). Contrairement à beaucoup de zones rurales de moyenne montagne, la population des Basses-Vosges s'est accrue après la seconde guerre mondiale, pour retrouver, en 1968, son niveau du milieu du 19^{ème} siècle. Mais si la densité humaine reste élevée, les mutations économiques ont engendré les migrations quotidiennes d'une partie de la population vers les nouveaux centres d'activité situés en bordure du massif. Ces déplacements entraînent, dans de nombreux villages, le départ des jeunes et une absence relative d'animation.

En outre, cette région forestière, dont les terres agricoles sont de plus en plus abandonnées à la friche, se situe au centre d'un ensemble de zones densément peuplées et industrialisées, regroupant 2.500.000 habitants : STRASBOURG – BASSIN HOULLER LORRAIN- BASSIN HOULLER SARROIS- les grandes villes du PALATINAT et de la RHÉNANIE. Si ce massif a toujours été un pays apprécié des touristes, sa position au cœur de l'Europe industrielle le désigne comme l'une des zones privilégiées de détente pour les populations urbaines.

Tant par leur situation géographique et économique que par la richesse de leurs paysages et la diversité de leur patrimoine culturel et architectural, les Vosges du Nord réunissent donc tous les éléments qui confèrent à un grand ensemble rural une indiscutable vocation de parc naturel régional.

Cependant, paysage sensible résultant de l'équilibre entre l'exploitation pastorale et la forêt, les Vosges du Nord sont menacées. Les terres agricoles, d'une part, délaissées pour de multiples raisons, et d'autre part, convoitées par les citadins à la recherche d'espace et de calme, deviennent l'enjeu d'une forte rivalité.

Conscients de ce problème, les élus et les organismes publics et privés, directement concernés par ce projet, décident en novembre 1972 de se regrouper au sein d'un organisme provisoire, l'association pour l'étude et la Promotion du parc naturel Régional des Vosges du Nord, dans le but, d'une part de faire connaître les raisons auxquelles répond la création du parc et de réaliser des équipements caractéristiques pour concrétiser l'idée de parc, et d'autre part, de préparer sa mise en place, notamment en élaborant sa charte constitutive.

Le premier objectif a été potentiellement atteint, d'une part, en organisant de nombreuses réunions publiques, diverses manifestations et expositions (1), et d'autre part, en réalisant avec le concours de l'État et des collectivités, des opérations -clés (2).

Le second objectif s'est exprimé dans la création d'un comité de rédaction composé de conseillers généraux, de parlementaires, de maires, de responsables d'organismes socio-professionnels et socio-culturels et des représentants de l'administration. Réuni la première fois, le 2 mai 1974, ce comité a réussi,

bulletin 1975

en trois mois, à mettre au point un projet de charte constitutive qui doit être soumis prochainement aux diverses instances politiques et administratives.

Ce document de portée générale :

- « engage les parties prenantes et constitue le fondement même des actions qui seront entreprises et de l'esprit qui présidera à la gestion du parc ».

- « est le guide permanent qui s'imposera à l'autorité chargée du parc.

Il précise les limites géographiques du parc et la forme juridique de l'organisme de réalisation et de gestion. Il définit globalement le contenu du programme d'aménagement et les moyens dont les communes entendent se doter pour atteindre le but poursuivi. Les orientations générales assignées par les collectivités responsables à leur territoire rassemblent les principaux éléments du choix politique d'aménagement équilibré et concerté qui devrait être mis en œuvre :

- définir et orienter, en accord avec les administrations concernées, l'organisation de ce territoire afin que le développement économique local soit compatible avec la nouvelle fonction des Vosges du Nord, massif forestier enserré dans un tissu urbain et industrialisé, tout en préservant la qualité des sites et le cadre de vie des ruraux;

- Conserver, en liaison étroite avec les organismes intéressés, l'équilibre agro-sylvo-pastoral nécessaire au développement des activités humaines et à l'entretien des paysages et préserver le patrimoine naturel et culturel;

-mettre en œuvre une politique d'accueil fondée :

- sur la promotion d'un tourisme social de qualité, concourant à l'essor de l'économie locale (gîtes ruraux, camping à la ferme, villages de vacances, camping-caravaning municipaux ou privés, plan d'eau,...);
- sur une découverte du territoire conduisant à une meilleure connaissance, au respect et à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel par une animation et des équipements appropriés (centres de recherche et d'initiation, fouilles et restauration de ruines, bienvenue au village, centres d'artisanat, musées, réserves ponctuelles et parc de vision, sorties écologiques et classes de nature,...) ;
- sur la création d'équipements socio-éducatifs et sportifs offrant à la population locale et aux citadins de saines possibilités de détente (plaines et aires de jeux, sentiers pédestres et pistes équestres, relais culturels, centre de rencontres, parcours de pêche, etc...).

Par la Création du Parc, les Collectivités signataires s'engagent donc, d'une part, à mettre en œuvre les documents d'urbanisme et les mesures de protection nécessaires à « l'aménagement fin » de leur territoire, et d'autre part, à mettre en place les moyens adaptés à découverte d'une meilleure qualité de vie par les populations résidentes ainsi que par les visiteurs.

Ainsi fondé sur une prise de responsabilité des collectivités locales et sur leur consensus, le parc naturel régional des Vosges du Nord doit être considéré comme l'expression de leur choix de développement et l'origine d'une alliance entre les Créateurs d'espaces que sont les ruraux et les consommateurs que sont les visiteurs.

Y. VILLERS

Chargé de Missions.

(1) Les Randonnées pédestres, sorties guidées « A la découverte des Vosges du Nord » en 1973 – 1974 et 1975;

Une exposition « Le Donnerbach et son environnement » en 1973 ;

Une exposition « Une économie régionale : Forêt et Grès » en 1974.

(2) Accueil en milieu rural (187.400 F) -

Sauvegarde du patrimoine historique (46.000 F) -

Aménagement touristique des forêts (34.100 F) -

Assistance architecturale et paysagère (82.000 F) -

Equipement socio-culturel : Maison du Parc, parc animalier (712.500 F).

VIEILLES CULTURES DISPARUES du SOL D'ALSACE : CHICORÉE, CHARDON À FOULON, CHATAIGNIER.

I. CHICORÉE

La pénurie de la chicorée sur le marché alsacien en cet hiver 1974-1975 -due au mauvais temps de l'automne dernier- nous incite à nous pencher sur la culture de cette plante, culture qui, avec celles du pastel, de la garance, du safran, du carthame tinctorial et de la gaude, a disparu depuis longtemps du sol d'Alsace.

L'ancêtre de notre « Zigori » est la chicorée sauvage (*Cichorium intybus* L., Wegwaste, « Wegtritt »¹) [internet](#) de la famille des Composées herbe aux rameaux raides et divergents, à fleurs d'un beau bleu clair, qui comme son nom l'indique, croît sur les talus et bords des chemins. Elle était connue des anciens Grecs ; Dioscoride et Galen ont recommandé son emploi contre les maux des yeux et les intoxications. Chez les Germains, elle figurait comme daas größte Geheimnis sich damit wider all Stich zu verwaren », et : « am Tage St Peter und Paul grabe die Wurzel von Wegwarten und trage dieselbe bei dir; dann werden sich die Banden, womit du gefesselt bist, von selbst lösen » (auteur du 16ème siècle).

La culture de la Chicorée était prescrite par l'empereur Charlemagne, dans ses Capitulaires, mais la date de son emploi comme succédané du café reste ignorée. Le vieux père de la botanique rhénane Hieronymus BOCK (TRAGUS) ignore la plante dans son volumineux traité sur nos herbes cultivées et médicinales. Mais, déjà en 1600, on a préparé en Italie une infusion de la racine grillée. On considère comme inventeur du Café-Chicorée le jardinier TIMME, d'Arnstadt en Thuringie. C'est le roi Frédéric II de Prusse qui le premier, encouragea la consommation de la Chicorée comme « ersatz » du café; et en effet dès 1763 de vastes cultures en furent établies en Prusse, et en 1790 une vingtaine d'usines y produisirent le « Café prussien ». En France, son emploi fut connu dès 1763; bientôt, le Blocus continental en favorisa l'extension. Aujourd'hui, la consommation européenne de Chicorée – environ 100.000 quintaux par an- est assurée par la France du Nord, la Belgique et l'Angleterre, principaux producteurs.

L'emploi de la Chicorée comme succédané du café est basé sur sa teneur en insuline (6,61%) dans la racine torréfiée; elle contient de plus des substances non azotées (7,35 %), des graisses (3,43 %), du sucre (17,46 %), du Caramel (12,74 %), de l'eau (11,76 %), des extraits non azotés (26,58 %).

En Alsace, la culture de la Chicorée a toujours été d'une importance restreinte, et ce n'est que grâce à l'usine Daniel Voelker à Ehl, près de Benfeld, filiale de la maison-mère fondée en 1796 à Lahr (Bade), qu'elle a pu se maintenir jusqu'à la veille de la première guerre mondiale. Chez nous, sa culture fut encouragée par le Blocus continental, car comme toutes les productions d'outre-mer le café se raréfiait et se vendait très cher. A Strasbourg, l'apport par voie fluviale de cette denrée en provenance de Mayence fut de 10805 quintaux en 1807, de 563 en 1808, de 0 en 1809 ! On essayait pour le remplacer de trouver des produits de substitution ; orge, navets, marrons, glands... dont les breuvages obtenus n'étaient d'ailleurs guère d'un bon goût (comme nous en avons pu juger nous-même pendant la première guerre mondiale, autre époque de disette et de recherche d'ersatz ». On se mit alors à boire soit du jus de Chicorée pure (Café de chicorée « zigori ») soit du café mélangé avec ce « Zigori ».

Encouragé par l'expérience, une usine fut fondée à Strasbourg en 1816, mais qui ferma bientôt ses ateliers, devenue victime de la concurrence qui lui venait de Lahr, et c'est à celle-ci que par la suite les producteurs d'Alsace livraient leurs récoltes. Cette situation changea en 1842, quand Charles Voelcker acquit le Couvent d'Ehl pour y installer une usine ; avec un capital de 500.000 F d'époque il acheta à l'usine de Graffenstaden les machines nécessaires pour un travail d'abord d'une vingtaine, puis de 120 ouvriers. C'est grâce à cet établissement que la culture de la Chicorée connut un nouvel essor ; on en planta au Nord de Strasbourg entre La Wantzenau et Kauffenheim, au sud principalement dans les cantons de Geispolsheim, Erstein, Benfeld, où une bande de terrain composée des banlieues de Plobsheim, Gerstheim, Obenheim, Boofzheim, et Rhinau en formait le Centre. En 1865, la commune de Boofzheim produisit sur 5,75 hectares une récolte de 149 quintaux métriques par ha, et Rhinau : 14,40 ha à 152 quintaux par ha. L'importance de l'usine d'Ehl ne faisait que croître : en 1860 sa production fut de 250.000 F, et en 1878, de 500.000 F de l'époque. Les produits acquirent une grande renommée et furent primés aux Expositions internationales de 1855 et 1867. La moitié de la production fut vendue en Alsace l'autre moitié dans les pays limitrophes.

En 1882, l'usine d'Ehl fut transférée à Bayon (Meurthe et Moselle) la maison D. Voelcker devint alors un consortium franco-allemand. A nouveau les récoltes d'Alsace prirent le chemin de Lahr. (Nous nous souvenons fort bien du dernier planteur de Chicorée à Plobsheim, -d'r « Schriewerhansele »- qui de chaque livraison de récolte qu'il fit à Lahr rapportait des images « Reklambildle » qu'il distribuait à nous, écoliers, émerveillés par tant de peinturlurage ! Les productions lorraines allaient à Sarreguemines et à Marly (Metz). Bientôt la Chicorée fut concurrencée par la betterave sucrière, d'un meilleur rendement, étant donné aussi la proximité d'une usine, la Sucrerie d'Erstein; sa culture s'éteignit avant la première guerre mondiale.

1 Les noms alsaciens sont mis entre guillemets.

Statistique des surfaces plantées de Chicorée en Alsace (Bas-Rhin) et Lorraine entre 1878 et 1914.

BAS-RHIN				MOSELLE		
1878	44,94 ha	1905	19,07 ha		1901	52,86 ha
1883	17,7 ha	1906	16,57 ha		1902	59,61 ha
1893	39,93 ha	1907	2,97 ha		1903	63,61 ha
1900	44,67 ha	1908	1 ha		1904	38,61 ha
1901	28,82 ha	1913	- ha		1905	30,61 ha
1902	26,42 ha				1906	24,76 ha
1903	29,07 ha				1907	9,5 ha
1904	18,72 ha				1908	-

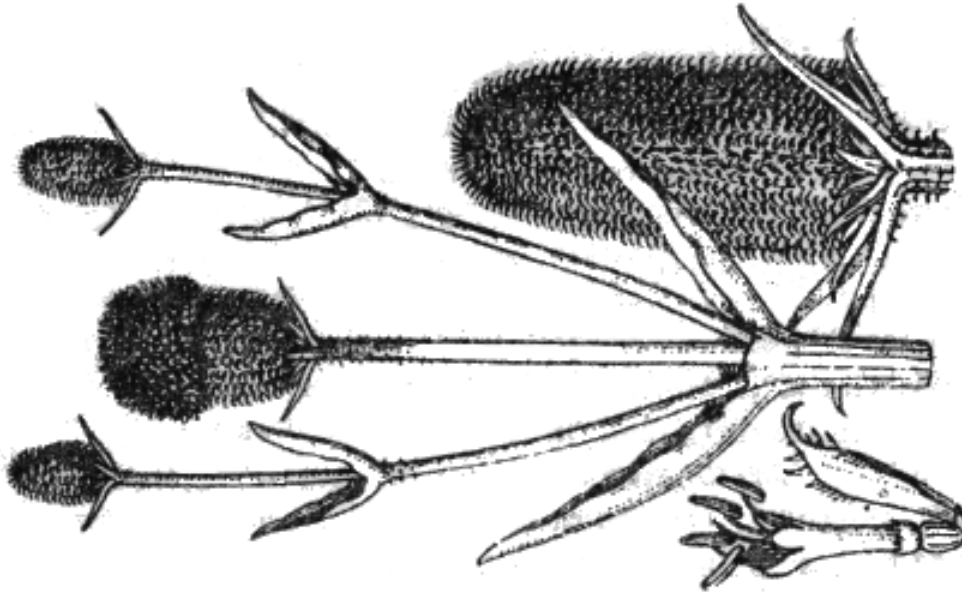
II. LE CHARDON À FOULON

Le chardon à foulon (*Dipsacus fullonum* Mill, ssp. *sativus* (L.)[image](#) Scholl, Weberkarde) est une herbe haute, droite et rigide, aux capitules (inflorescences) ovales, cylindriques de 4 à 6 cm., dont le réceptacle (base de l'inflorescence) est garni de paillettes terminées en pointe brusquement courbées au dehors, et aux bractées de l'involucre acérées, rigides (organes foliacés de l'enveloppe florale). Des espèces voisines habitent la forêt hydrophile: *Dipsacus pilosus* L., et les bords des chemins, talus et décombres: *D. Silvestris* Mill. pouvant atteindre 2 m., et *D. Laciniatus* L.,[photo](#) Lavoir de Vénus ou Cabaret des oiseaux, ainsi nommé à cause des feuilles caulinaires largement soudées formant godet qui peut recueillir l'eau de pluie. Notre Chardon à foulon a été très anciennement cultivé en Alsace, les Capitulaires de l'empereur Charlemagne en font déjà mention. Ses inflorescences servaient à carder, c'est à dire à lisser et à nettoyer la laine; nous trouvons la « Kartendistel » ou « Karte » chez Hieronymus BOCK (Tragus) dans son « Kreutterbuch » 1567 où il écrit au sujet des capitules: « es sind rauhe Igelköpfflin (têtes de hérisson) mit scharpfen rumgebogenen häcklein » et de continuer: « das zam Geschlecht der Kartendistel welches umbder steiffen harten sträl (peignes) willen würt von den Wullen webern (tisserands de laine) inn den Gärten gepflanzet – etliche zielen (cultivent) gemelter Karten gantze Acker voll, als umb Speier (Spire, pays rhénan) ». Et parmi les propriétés médicales de la Karde de citer: « die bletter uff das haupt gelegt sollen das hirn wüten stillen » (hiernwüedi = als. fou de rage !) La Cardère, outil de tisserand, était primitivement une croix de bois à deux branches parallèles et d'égale longueur, garnies de têtes de chardon à foulon dont les crochets lissaient les poils enchevêtrés de la laine et enlevaient les nodosités, afin de la rendre apte à être coupée avec précision et netteté. Au début du 19ème siècle, cet outil primitif fut remplacé par un tambour recouvert de rangées parallèles de têtes de Chardon, qui, mis en rotation rapide, nettoyait la surface de la laine amenée à leur contact. Inutile de dire qu'aujourd'hui le cardage s'exécute par voie mécanique intégrale. Selon les archives communales de Bischwiller, on planta dans sa banlieue 3 à 4 ha de chardon à foulon, et cela en 1864, au moment de la floraison de l'industrie lainière de ce centre. L'hectare produisait en moyenne 350.000 têtes de chardon pesant 1250 kg, vendus 17 F de l'époque le kg. Comme dans les bonnes années la production pouvait monter jusqu'à 2000kg., cela aurait été d'un bon rendement, si la demande n'en avait été trop restreinte. A cela s'ajoutait une certaine mutation survenue dans la plante cultivée en Alsace: elle devenait trop vigoureuse et ses têtes trop grosses et de ce fait impropres à leur utilisation; on dut la remplacer par des produits de provenance du Midi de la France, mieux calibrés, donc utilisables. On put alors voir apparaître à Strasbourg de grosses voitures chargées de tonneaux de 2m. de diamètre dans lesquels étaient acheminées les têtes de chardon, de provenance du département du Vaucluse, nouveau fournisseur. Le voyage ne s'arrêtait pas là, car en 1855, 5280 quintaux métriques de cette matière première furent embarqués sur le Rhin pour prendre le chemin du Nord. En Alsace, cette autre culture spéciale

disparut à la veille de la guerre de 1870.



Cichorium intybus L. - Chicorée cultivée.



Dipsacus fullonum Mill - Chardon à foulon.

Gravures extraites de Hieronymus Bock dit Tragus - Kreutterbuch

III. LE CHÂTAIGNIER

Le châtaignier est un arbre de la famille des Fagacées (Buchengewächse) d'origine méditerranéenne, probablement d'Asie Mineure, d'où il est venu en Grèce au 5^{ème} siècle avant J.C., et, de là, plus tard en Italie méridionale et en Espagne. Avec la vigne, il fut introduit en Alsace par les Romains qui l'y cultivèrent pour ses fruits et pour son bois qui, selon Columella et Pline, servait d'échalas, de pieux et de support (*pedamenta*) dans la culture de la vigne. L'appartenance du nom de la localité « Kestenholz » (fr. Châtenois) au radical latin *castanea*, (d'où notre « Keschte » ou « Keschtebaum ») est controversée cependant notre « Kestenholz » est appelé *Castinetum* dans le Chronicon Eberheimense de 679. Dès le 7^{ème} siècle, la culture du châtaignier gagna de l'importance, à une époque où les moines de Marmoutier, Wissembourg et autres monastères se vouaient à la plantation d'arbres fruitiers, dont le châtaignier.

L'empereur Charlemagne s'en occupe dans les Capitulaires, l'arbre figure dans le plan de construction du couvent de St. Gall, et dans la « Physka » de Sainte Hildegarde, abbesse dg Bingen où se trouve une recette de feuilles et d'écorce de Castanea contre une épizootie « schelmo » ; enfin, Albertus Magnus (1193-1280) , connaissait le châtaignier. Des individus d'un grand âge -jusqu'à 1000 ans-, géants, d'un périmètre de plus de 10 m que nous retrouvons au Tessin, dans le département du Cher, au Palatinat, sont des témoins encore vivants d'une culture de cet arbre au haut Moyen-Âge.. A partir de ce moment nous assistons en Alsace à un certain engouement pour ce fruit, qui devint bientôt un article d'exportation très recherché ! A cette époque, on utilisait la Châtaigne moulue en farine mélangée avec celle des céréales et consommée comme pain. Bien des auteurs du Moyen-Âge s'accordent à mentionner la châtaigne d'Alsace comme produit de commerce; des acheteurs vinrent de Thuringie jusque dans la région de Wissembourg, principal centre de culture et d'exportation. A ce sujet BOCK écrit: « Die grossen Castanien nussen werden mit grossen heuffen (Haufen, tas) aus dem Elsass inn Thüringen und Niderland gefüret / wachsen fast gern inn Weissenburg, da findet man eigene Castanienwälder/ als umb das dorff Dörrenbach/ desgleichen im ober Elsass », Mais il existait partout en Alsace des bois de châtaigniers dont la production fruitière descendait le Rhin pour être vendue à Francfort, Cologne, en Hollande et en Angleterre, partout où le climat trop froid interdisait la culture de cette essence d'origine méditerranéenne.

À l'origine, les récoltes des châtaignes étaient exemptes de dîme et de toute autre imposition, sans doute leur accordait-on un certain privilège comme denrée alimentaire ; cependant vers la fin du 15^{ème} siècle cette marchandise fut soumise au paiement de droits douaniers. Ce commerce eut à souffrir des tribulations de la guerre de Trente ans, particulièrement graves dans notre province; il se releva cependant; l'Alsace fut au début du 18^{ème} siècle à nouveau exportatrice d'un produit renommé, ce qui fit dire à un auteur anonyme (Adeliches Landleben) : in Ungarn und Elsass gibt es gantze Kästenwälder, davon die Inwohner einen guten Genuss haben, und die Frucht verkauffen, auch wohl zur Speise brauchen ». Ce commerce se poursuivit pendant tout le 18^{ème} siècle ;jusqu'en 1830, des fruits sélectionnés furent exportés sous le nom de «Maronen».

Comme il résulte d'une brève statistique datant de 1832, les surfaces plantées de bois de châtaigniers furent en 1832 de 9,21 ha dans l'arrondissement de Sélestat, 1,08 ha : Saverne, 19,91 ha : Strasbourg et 79,84 ha : Wissembourg.

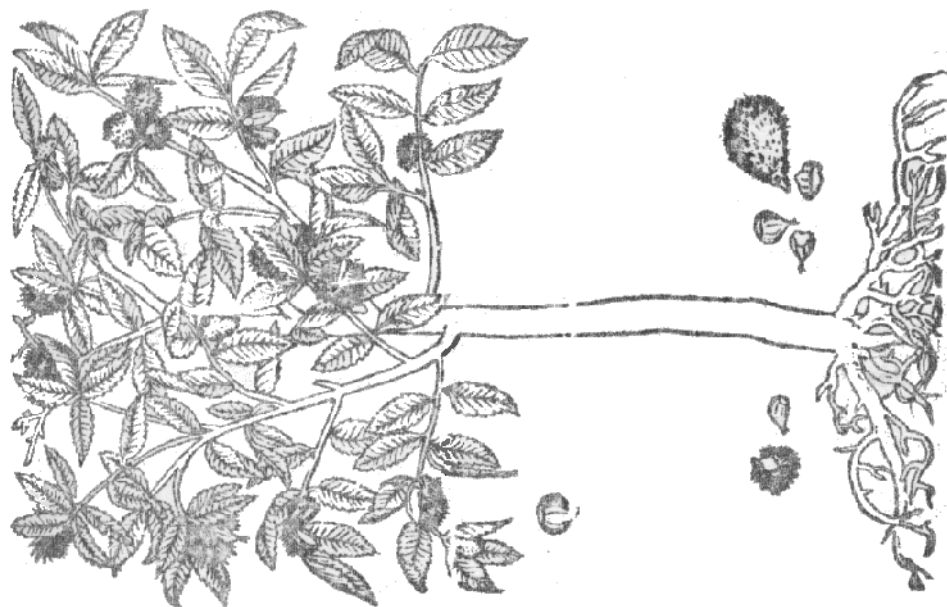
Mais, dès la seconde moitié du siècle dernier les plantations pour la production des fruits ne furent plus renouvelées; de nos jours les châtaignes venant des régions méridionales tiennent au marché d'Alsace une meilleure place sous le nom de « marrons », fruits de taille plus grande et à meilleur marché. On perpétue encore la culture ancestrale de notre châtaignier pour son bois très résistant comme échalas de vigne, mais lui-même est remplacé peu à peu par la culture sur fil de fer. Les fruits sont encore ramassés pour farcir volailles et rôtis de la table du dimanche.

La châtaigne contient 39% d'eau, 3,8% de substances azotées, 2,49% de lipides (matières grasses), 8,09% de cellulose, 43,7% de matières amylacées, 2,09% d'éléments minéraux.

E. KAPP

Bibliographie

1. **BOCK (TRAGUS)**, Hieronymus, Kreutterbuch, darin unterscheidt Namen und Würkung der Kreutter... Str 1530 et suiv.
2. **LUTHMER, H.** Die Handdelsgewächse des Unterelsaß I, Trübner, Strasbourg 1915.
3. **HEGI, G.** Illustrierte Flora von Mitteleuropa Edit. III , 101-105, VI 1, 279-285; VI 2, 992-997. München 1907-1975.
4. **MARZELL, H.** Die heimische Pflanzenwelt im Volksbrauch und Volksglauben. Quelle, Meyer, Leipzig, 1922.
5. **KARLESKIND**, Die Zichorienkultur im Elsaß -Elsaßland-Lothringer Heimat, t. XIV, Strasbourg 1934.



remarquer le hérisson dont la tête est comparée à la châtaigne.

Castanetum - Châtaigne



remarquer l'oiseau volant vers le godet foliaire (Cabaret des oiseaux).

Kartendistel

Gravures extraites de Hieronymus Bock dit Tragus - Kreutterbuch

À LA VITRINE DU LIBRAIRE

L'année 1974 n'a pas été faste pour ce qui touche la littérature botanique locale. Il est vrai que l'on ne peut pas toujours publier du neuf dans ce domaine relativement restreint.

« **L'herbier d'Alsace** » édité par Tchou a été lancé en souscription au cours de l'année. Il fait partie d'une collection intitulée « Herbier des provinces de France ». C'est l'exemple typique du beau livre qui attire l'attention par son format (33x24,5), ses planches coloriées et sa présentation inédite. L'ouvrage qui se présente sous la forme d'un classeur, comprend 64 planches représentant des plantes de la région. L'acquéreur est invité à récolter les plantes figurées et à les coller sur une page blanche en face de chaque planche, des feuilles de papier cristal sont prévues en guise de protection. Il s'agit donc d'inciter l'acheteur à confectionner un herbier.

- Que dire du texte ? Son auteur, Alfred Kern n'est pas un spécialiste de la flore régionale; c'est tout dire. Les envolées littéraires sont certes belles, mais elles n'ont rien de scientifique. La liste des plantes intéressantes de la région, classées par familles, ne comprend que des noms français. Certains d'entre eux semblent d'ailleurs avoir été créés pour la circonstance.

- Les planches sont de valeur très inégale. Pour certaines les couleurs sont ratées (Bugle=Ajouga) ou le dessin des fleurs inexact (Liseron=Convulvus). A noter également que Iris foetidissima ne fait pas partie de la flore d'Alsace.

- En conclusion : Cher et sans intérêt.

« **Lacs, forêts et rivières d'Alsace** » fait partie de la même série que « Fleurs d'Alsace » dont il a été rendu compte ici l'an passé, et c'est également une oeuvre du Pasteur G. Ochsenein. Le titre est tout un programme dans lequel la flore locale est également englobée.

L'ouvrage est d'un niveau élevé et renferme une foule de détails et de précisions que le grand public ignore habituellement. L'on sent que l'auteur a pu traiter un sujet qui lui est cher et pour lequel il avait accumulé une très importante documentation. L'on peut cependant regretter que le chapitre consacré aux forêts ne soit pas plus étoffé. N'aurait-il pas été possible, dans le cadre de cette collection, de consacrer tout un volume aux belles forêts de notre région ? Une dernière remarque : l'index alphabétique des noms et lieux cités aurait beaucoup facilité les recherches s'il avait été accompagné d'une pagination car c'est un livre qui n'est pas seulement destiné à être lu, mais aussi à être consulté comme une sorte de dictionnaire.

- En conclusion : recommandé pour qui veut mieux connaître notre région.

« **L'eau en Alsace** » est le thème du N°4/1974 du Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. Ce cahier dense autant par sa présentation que par son contenu traite des divers aspects que pose l'eau, sa conservation et sa protection en Alsace. L'on y trouve également des études sur la flore, mais l'essentiel des articles et notices est basé sur des problèmes qui touchent le Haut-Rhin. Quelques réserves, qui ne diminuent d'ailleurs en rien la valeur d'ensemble de ce cahier, peuvent être faites quant à ce qui touche les articles botaniques. Celui consacré à la végétation de l'île du Rhin est trop technique et réservé aux seuls phytosociologues. On est un peu surpris de trouver des Ophrys (orchidées des pelouses sèches) dans une publication sur l'eau. Dans l'article des tourbières, l'on cite par erreur Carex frigida et Salix bicolor au Frankenthal.

- En conclusion : fortement conseillé à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de la conservation de la nature.

-

QUELLE FLORE ACHETER?

Cette question nous a été posée à plusieurs reprises et nous avouons qu'à chaque fois, il nous a été difficile de donner une réponse claire. L'appareil photo infallible, la voiture parfaite n'existent pas ... la flore idéale non plus. Tout dépend de l'usage que l'on veut en faire.

Ce que l'on demande normalement à une flore, c'est de permettre d'identifier une plante

En d'autres termes, il s'agit de pouvoir déterminer les plantes aussi facilement et sûrement que possible.

Le principe de l'utilisation d'une flore repose sur les clés de détermination dans lesquelles l'on a toujours à choisir entre deux propositions basées sur des caractères de la plante à reconnaître. Si la théorie est simple, la pratique se heurte à bien des difficultés et l'on hésite bien souvent entre les deux alternatives. Les différences sont parfois minimes, difficiles à observer ou certains éléments manquent (racines, fruits, etc...). L'usage d'une flore restera donc toujours une question d'entraînement et les recherches seront facilitées au fur et à mesure que l'on connaîtra plus d'espèces. Le meilleur entraînement consiste à suivre le cheminement des clés pour arriver au nom d'une plante que l'on connaît déjà.

Des dessins au trait ou des schémas facilitent grandement la recherche et sont surtout d'une grande utilité pour contrôler si l'on est dans la bonne voie. Normalement, les dessins devraient être accompagnés d'une échelle de reproduction. Dans toute flore digne de cette appellation, le nom de la plante est donné en latin. Il est en outre accompagné d'un certain nombre de précisions: brève description – nom vernaculaire- taille-période de floraison – répartition et fréquence à l'intérieur du territoire étudié- etc...

Au début l'on aura intérêt à éviter de déterminer les plantes de certaines familles (Graminées-Cypéracées-Ombellifères) ou certains genres (Ronces-Épervières-Menthes) particulièrement ardues.

D'après les données qui précèdent, une bonne flore doit donc avoir un certain nombre de qualités : elle doit être claire et exacte, complète, accompagnée de nombreux dessins et de descriptions, donner un certain nombre de détails pour chaque plante. C'est dans cette optique que nous allons passer en revue les ouvrages disponibles actuellement. Il s'agit toujours de volumes de petit format (19x12) qui traitent de la flore des Vosges et de l'Alsace.

Flore d'Alsace d'après Issler, Loyson, Walter.

Sous un nom réduit, cet ouvrage renferme le maximum de renseignements. Il est le fruit d'un travail collectif réalisé à partir de documents et de travaux divers préparés par les trois auteurs qui étaient les meilleurs connaisseurs de la flore régionale avant la seconde guerre mondiale.

L'utilisation de cette flore demande une certaine habitude et l'on aura intérêt à l'utiliser parallèlement à une autre flore. Les points faibles qui sont apparus à l'usage des clés pour certaines familles pourraient être revus lors d'une seconde édition. Il en est de même pour la répartition et la fréquence des espèces car on a volontairement tenu compte des notes des auteurs sans vouloir les remettre à jour. Les dessins au trait (préférables aux photographies dans un ouvrage de ce genre) sont groupés en 7 planches à la fin du volume. Ils sont clairs, bien lisibles et d'une grande utilité et auraient gagné à être plus nombreux.

Flore de la Suisse de Binz et Thommen

Cet ouvrage, également classique a subi de nombreuses améliorations au cours des diverses rééditions dont il a fait l'objet. On peut donc le considérer comme étant parfaitement au point. Il fait qu'il englobe non seulement la Suisse, mais aussi les parties limitrophes (Ain, Savoie, Haut-Rhin jusqu'au niveau de Colmar), il peut très bien être utilisé comme flore régionale. L'on y trouve à peu près toutes les plantes de l'Alsace et des Vosges. Pour parvenir à un volume très réduit l'on a utilisé un style télégraphique et de nombreux termes techniques qui sont expliqués dans un riche vocabulaire accompagné de dessins au trait. Les dessins au trait que l'on rencontre dans le texte sont strictement utilitaires.

L'Atlas de poche de la Flore suisse de E. Thommen

est le complément naturel et indispensable à cette flore. De même format, ce petit volume renferme des dessins au trait de toutes les espèces citées dans la flore. Selon le cas, l'on a représenté des plantes entières ou des fragments. Malgré leur petite taille (10 à 12 plantes par page), les dessins sont nets et les comparaisons avec des échantillons naturels aisées dans la plupart des cas. Chaque plante est accompagnée de son nom latin, allemand et français ainsi que de l'indication de la couleur des fleurs. Cet Atlas qui peut être utilisé sans la flore est une remarquable réussite. Il convient également de préciser que grâce aux nombreuses rééditions, l'ouvrage est à jour et qu'il existe une édition allemande pour les deux volumes.

Exkursionsflora von Deutschland de W.Rothmaler

Cette flore a le même style que la flore de Suisse, mais est plus épaisse. Les nombreux dessins (plus de 800) sont de bonne qualité, mais ne reproduisent que les parties des plantes nécessaires à la détermination. C'est un ouvrage que l'on peut très bien utiliser à l'échelle régionale. Le tome 1 qui est consacré à la flore classique, peut être complété par un second volume réservé aux espèces critiques. Ce travail monumental

bulletin 1975

qui tient compte des recherches les plus récentes est réservé aux spécialistes. Que l'on songe que les Épervières (Hieracium) y occupent près de 180 pages! Le troisième volume de cette série est un atlas (« Atlas der Gefäßpflanzen ») présenté un peu de la même manière que celui de la Flore de Suisse. Cependant, les figures qui sont nettement plus grandes sont moins « figées », l'on a représenté 4 à 5 plantes par page. Bien qu'il s'agisse de dessins au trait, l'atlas utilisé avec ou sans la flore, rendra de très grands services.

Pflanzensoziologische Exkursionsflora für Süddeutschland de E. Oberdorfer

Plus qu'une flore au sens habituel du terme, il s'agit d'un travail consacré aux groupements végétaux ou associations végétales. Le volume est épais (près de 1000 pages), la présentation nette, l'illustration très réduite (58 dessins). À sa parution, l'ouvrage connu immédiatement un grand succès et l'on en est à la troisième édition. Les clés de détermination qui sont réduites, conduisent uniquement au nom des espèces. Ce qui fait l'originalité de ce travail, c'est que pour chaque espèce, l'on trouve alors un petit paragraphe dans lequel l'on a condensé toutes les précisions permettant de définir aussi exactement que possible le milieu dans lequel elle croît. Sont indiqués : la nature du sol, les conditions climatiques, le groupement végétal, la répartition, le nombre de chromosomes. L'indication des groupements végétaux ou associations utilise un vocabulaire un peu spécial, mais est aisément assimilable. L'ensemble de ces indications qui permettent de situer chaque plante dans son cadre naturel fait de cette flore un instrument absolument nécessaire à celui qui veut en savoir un peu plus sur chaque plante. En revanche, l'on ne pourra en tirer réellement profit que lorsque l'on aura acquis une vue d'ensemble de la végétation de l'Alsace et des Vosges qui sont d'ailleurs incluses dans le domaine de cette flore.

En guise de conclusion

Quelle flore choisir? Tout dépend de ce que l'on veut en faire. Il est certain que la détermination des plantes demande un certain effort, un inévitable rodage.

S'il s'agit uniquement de connaître le nom de quelques plantes, l'on commencera par un atlas. Dans ce cas, celui de Rothmaler semble préférable. Après, si l'on est vraiment pris par le sujet, il faudra acquérir une véritable flore, mais laquelle ? Chacune a ses avantages et ses défauts et l'on a intérêt à les utiliser ensemble pour pouvoir procéder à des contrôles.

Faites nous part de vos expériences dans ce domaine !

R. ENGEL

Rappelons à toutes fins utiles :

- Durant le mois de mai le jardin sera ouvert les dimanches et jours de fêtes; de juin à septembre tous les jours de 9h à 17 h sans interruption.
 - Pour les visites guidées vous pourrez vous adresser au secrétariat, 85 Grand' Rue à Saverne, tél.91.10.14 ou au Syndicat d'Initiative, tél. 91.18.52.
 - Cette année aura lieu une journée porte ouverte les 24 et 25 mai de 9h à 19h.
- À cette occasion des visites guidées seront organisées. Une plante vivace sera remise à chaque visiteur. De plus amples renseignements seront communiqués par la presse.
- Les cotisations restent fixées à un minimum de 10F.

Responsable du bulletin : A; ORTSCHKEIT – Grand'rue – Saverne – Tél. 91.10.14

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT - Paul JAEGER.....	1
LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD Yves VILLERS.....	3
VIEILLES CULTURES DISPARUES du SOL D'ALSACE : CHICORÉE, CHARDON À FOULON, CHATAIGNIER. E.KAPP.....	6
À LA VITRINE DU LIBRAIRE -R. ENGEL.....	11

Index lexical

Cichorium intybus L., Wegwaste	6	Dipsacus fullonum Mill, ssp. sativus (L.)	7
Dipsacus Laciniatus L. Lavoir de Vénus ou		Dipsacus pilosus L.	7
Cabaret des oiseaux	7	Dipsacus Silvestris Mill.	7

ILLUSTRATIONS

Cichorium intybus et Dipsacus fullonum Mill. d'après H. BOCK	8
Castinatum d'après H. BOCK	10
Kartendistel d'après H. BOCK	10